



Synthèse mensuelle des marchés céréaliers - Campagne 2009/2010

Bilan mondial blé 2009/10

Production : 674 Mt (686 Mt en 2008/09)
Stocks : 197 Mt (165 Mt en 2008/09)

Bilan mondial maïs 2009/10

Production : 791 Mt (idem en 2008/09)
Stocks : 137 Mt (148 Mt en 2008/09)

Avec des disponibilités actuelles jugées très abondantes, surtout en blé, et en l'absence de menace sérieuse sur la prochaine récolte, c'est le niveau de l'offre qui explique, pour l'essentiel, l'orientation baissière des prix. La demande n'est guère en cause, qui, précisément, retrouve à cette occasion un dynamisme certain.

MONDE

► Le coup porté par le rapport de L'USDA

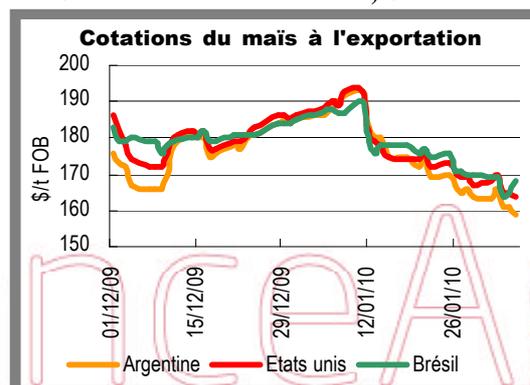
L'USDA, dans son rapport du 12 janvier dernier, a pris tous les analystes du marché à rebours en révisant à la hausse les surfaces, les rendements et donc la production américaine de maïs. La récolte est désormais estimée à 334 Mt grâce un rendement moyen de 10,4 t/ha. Bien que l'USDA ait aussi augmenté ses estimations d'exportation et d'utilisation intérieure, le stock de report devrait être, à 44,8 Mt, supérieur de plus de 2 Mt à celui de la précédente campagne.

Cette révision à la hausse des prévisions a ébranlé psychologiquement les opérateurs qui, dans leur très grande majorité, s'attendaient à une révision à la baisse des surfaces, des rendements et de la production. Les cours du maïs, mais aussi du blé et du soja, se sont sou-

dainement retournés sur les marchés à terme américains et n'ont cessé de décliner, entraînant dans leur sillage le marché physique.

Les facteurs exogènes n'ont pas apporté de soutien aux marchés céréaliers : la Chine a manifesté à plusieurs reprises, au cours du mois de janvier, l'intention de restreindre l'accès au crédit afin de prévenir l'inflation ; le président américain a exprimé son souhait de limiter les prises de risque des banques de dépôt (qui, à ce titre, bénéficient de la garantie de l'État) sur les marchés. A cela s'ajoute le redressement quasi continu du dollar depuis la mi-janvier, qui exerce mécaniquement un effet baissier sur les prix des matières premières. Alors que la plupart des opérateurs non commerciaux liquident leurs positions, les fonds indiciels, au contraire, continuent d'accroître leurs positions à l'achat, en parfaite cohérence avec leur stratégie de long terme. Au point que certains, oublieux des réactions qu'avaient suscitées les positions longues des fonds indiciels lors de la campagne 2008/09, se prennent à louer leur présence sur les marchés à terme...

LE BILAN MAÏS S'ALOURDIT et les prix chutent



Source : CIC

► Les affaires reprennent

Les importateurs ont profité de la baisse des prix mondiaux pour revenir aux achats et les appels d'offres se succèdent depuis près d'un mois.

Le 4 février, l'Egypte a acheté sa première cargaison de blé français (60 000 t, sur un total

EGYPTE :
achat de blé
français
le 4 février

de 240 000 t pour livraison entre le 10 et le 25 avril) depuis qu'est en application l'exigence de bateaux de 60 000 t en un seul chargement. Les prix acceptés se situent dans une fourchette très étroite, de 173,9 à 174,9 \$/t, auxquels s'ajoute le fret (27,85 à 30,25 \$/t). Alors que nous évoquions le mois dernier l'intérêt des acheteurs égyptiens pour l'origine kazakh, les intentions se sont concrétisées à deux reprises, les 13 janvier et 4 février, à raison de 60 000 t chaque fois. L'exportateur égyptien privé Venus International a déclaré projeter l'achat de 1 Mt de blé kazakh sur une année à partir d'avril, tandis que le représentant de la société publique KazAgro prévoit 1,5 Mt d'exportation de céréales kazakhes vers l'Egypte en 2010.

Il n'en reste pas moins que, alors que le Kazakhstan et la France ont emporté respectivement 120 000 t et 60 000 t du marché égyptien, la Russie a remporté l'essentiel du marché avec 420 000 t vendues depuis notre précédent état des lieux.

RUSSIE :
reventes
d'intervention
imminentes

La Russie ne fait d'ailleurs pas mystère de ses objectifs en matière d'exportation de céréales. Le gouvernement vient de mettre un terme, au moins jusqu'en mars prochain, aux achats à l'intervention. Il s'appête désormais à débloquer des fonds pour subventionner l'exportation de 2,5 à 3 Mt de céréales (sur un total de 10 Mt en stock d'intervention). La volonté politique qui sous-tend ce projet n'a pas oublié les aspects logistiques : s'ajoutant à Novorossiysk, un nouveau terminal céréalier a été ouvert ces jours-ci dans le port de Tuapse (situé sur la mer Noire, entre Novorossiysk et la frontière géorgienne). D'une capacité annuelle de 2,4 Mt de céréales, il peut accueillir des bateaux de 55 000 t.

UKRAINE :
le malaise des
exportateurs

La situation est fort différente en Ukraine, où le gouvernement prévoit officiellement une baisse des exportations, qui passeraient de 20 Mt à 16-17 Mt. Ce chiffre suscite l'incrédulité, même si l'on tient compte du traditionnel ralentissement du rythme des exportations en 2ème partie de campagne, dans la mesure où près de 15 Mt ont déjà été exportées (chiffres au 29/01). Cette prévision s'explique-t-elle par la raréfaction des achats de céréales par les exportateurs, dissuadés par les difficultés qu'ils rencontrent dans le remboursement de la TVA et en position d'attente alors que se termine l'élection présidentielle ? A cet égard, les analystes locaux qualifient désormais la situation de " critique ". Si les exportations devaient à ce point ralentir, les stocks ainsi constitués viendraient s'ajouter à une récolte 2010 qui connaît, pour le moment, des conditions de croissance favorables.

BIOÉTHANOL :
l'EPA revient sur
ses soupçons

► Le bioéthanol réhabilité

L'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), institution chargée, entre autres, de l'établissement et de la mise en œuvre du programme de production de bioéthanol, a procédé à un nouveau calcul de l'impact environnemental des biocarburants

et a publié ses conclusions le 3 février. Sur la base d'hypothèses de rendement en maïs et de commercialisation des coproduits revues à la hausse, elle arrive à la conclusion selon laquelle l'usage du bioéthanol de maïs permet, par rapport à ses principaux concurrents fossiles, une réduction de plus de 20% des gaz à effet de serre.

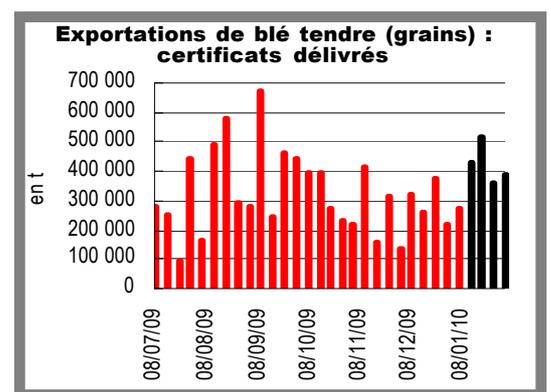
En outre, après avoir sensiblement relevé le nombre de pays pris en compte dans son modèle, l'EPA fait marche arrière sur le point de l'impact indirect de la production de bioéthanol sur les terres agricoles dans le monde. Potentiellement, ce concept était ni plus ni moins de nature à rendre le bioéthanol de maïs inéligible au programme de soutien aux énergies renouvelables, donc à faire tomber l'obligation d'incorporation. Au regard de l'enjeu sur les marchés céréaliers, la quasi absence de réaction avec laquelle les conclusions de l'Agence ont été accueillies est sans doute révélatrice du poids que fait peser l'arrivée de la nouvelle récolte sud-américaine sur le marché du maïs et des inquiétudes des producteurs américains, détenteurs d'une récolte excessivement humide donc difficile à stocker à la ferme dans de bonnes conditions.

UNION EUROPÉENNE

► Période favorable aux exportations

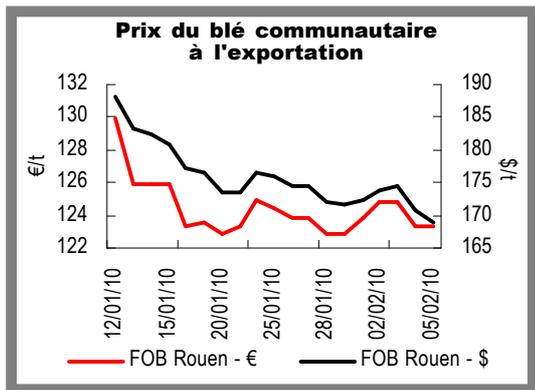
La période écoulée depuis notre dernière note de conjoncture est marquée par un regain d'activité qui a profité aux céréales au départ de l'UE.

A la baisse des prix sur le marché intérieur se sont ajoutés des rapports de change favorisant la compétitivité de l'origine communautaire, l'ensemble s'illustrant par l'accroissement des prises de certificats à l'exportation.



Source : CIC

Le marché communautaire n'a pas été épargné par la vague baissière suscitée par les derniers bilans publiés par l'USDA. En l'espace d'une semaine, le blé français FOB Rouen est passé de 130 €/t à 123 €/t. Par la suite, cette valeur a constitué un prix plancher à partir duquel les cotations ont pu remonter jusqu'à près de 125 €/t. Ainsi, le regain d'intérêt des importateurs suscité par la baisse du marché mondial a rapidement eu pour effet de soute-

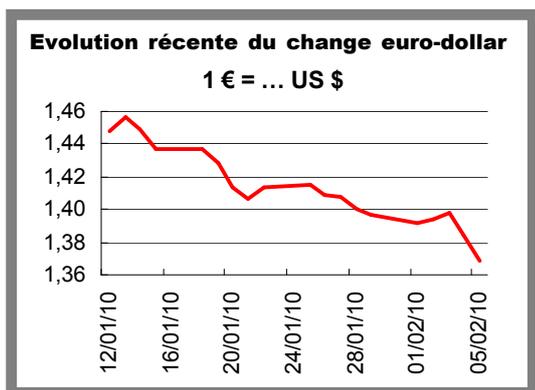


Source : CIC

nir les prix intérieurs du blé, tandis que leur expression en dollars, à la faveur du marché des changes, continuait de diminuer.

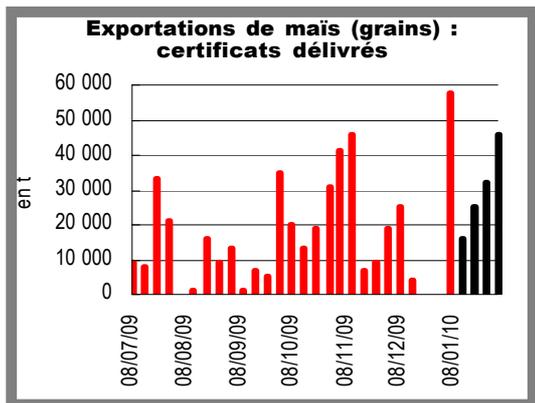
En fin de semaine dernière, le dollar a atteint contre l'euro sa valeur la plus haute depuis sept mois. La principale cause de la dépréciation récente de l'euro est l'inquiétude qui entoure la dette publique de certains Etats membres de l'UE : Grèce surtout, mais aussi Espagne, Portugal et Irlande.

Notons qu'à l'instar de sa parité avec le dollar, l'euro s'inscrit en baisse contre la grivna ukrainienne depuis la mi-janvier.



Source : CIC

Sur le marché du maïs, l'examen des prix durant le mois écoulé montre à la fois une baisse générale au niveau mondial et un resserrement des différentiels de prix entre origines, à tel point que, fin janvier, les origines nord et sud-américaines, communautaire et ukrainienne étaient pratiquement à parité rendues sur les marchés du Proche-Orient.



Source : CIC

Dans un contexte de très vive concurrence, l'Union européenne tire son épingle du jeu, comme en témoigne la hausse continue, depuis quatre semaines, des tirages hebdomadaires de certificats à l'exportation. Mais il est probable que ce flux d'exportation se réduise avec l'arrivée de la nouvelle récolte de l'Amérique du Sud.

► Des contingents à l'importation diversément attendus

Quatre semaines après leur ouverture au titre de l'année civile 2010, les contingents d'importation à droit réduit ont diversément suscité l'intérêt des opérateurs communautaires. Fin janvier, le cumul des demandes d'importation de blé de basse et moyenne qualité, à 12 €/t de droit de douane, atteint à peine 150 000 t, soit 25 % de la tranche ouverte au 1er trimestre. Quant au maïs, la tranche semestrielle bénéficiant d'un droit nul à l'entrée dans l'UE a été allouée en l'espace de deux semaines (à raison de 78 000 t et de 43 000 t respectivement), ce qui, au regard d'un passé récent où l'on a pu voir le contingent être demandé cent fois dès son ouverture, est le signe d'un intérêt limité pour le maïs originaire de pays tiers, faute d'un différentiel de prix plus marqué.

D'un point de vue réglementaire, la Commission a pris un règlement qui permet aux ports de déchargement de l'UE situés sur la mer Noire de bénéficier d'une disposition jusqu'alors réservée aux ports de la Méditerranée, consistant en une réduction de 3 €/t du droit de douane applicable aux volumes importés depuis l'Atlantique ou via le canal de Suez.

L'impact de cette mesure est difficile à juger a priori, tant sont variables, d'une campagne à l'autre, à la fois les volumes importés et leur provenance. A ce stade, on se bornera à observer que les importations de céréales via le canal de Suez ou via le détroit de Gibraltar, en moyenne annuelle calculée sur les quatre dernières campagnes, se sont élevées à quelque 62 000 t et 17 000 t respectivement pour la Roumanie et pour la Bulgarie. Il s'agit donc de volumes relativement faibles, d'autant que ces chiffres intègrent la campagne 2007/08, exceptionnellement élevée à l'importation dans l'UE.

EURO/DOLLAR :
en baisse
tout le mois

CERTIFICATS À L'EXPORTATION :
un mois
de janvier
dynamique

CONTINGENTS À L'IMPORTATION :
un intérêt mitigé

Importations roumaines et bulgares de céréales
Part des volumes entrant par Suez ou Gibraltar

	Roumanie		Bulgarie	
	total	via S. ou G.	total	via S. ou G.
2005/06	47 049	12%	7 830	34%
2006/07	81 227	5%	15 192	14%
2007/08	479 799	49%	152 711	39%
2008/09	70 998	7%	42 882	9%
moy. / an	169 768	37%	54 654	31%

Source : Commission européenne, Eurostat

FRANCE**► Evolution du prix du blé tendre**

Depuis le début de la campagne 2009/10, le prix du blé tendre a diminué, en raison de la lourdeur du bilan mondial du blé. Cependant, à la mi-septembre, on a assisté à une remontée des cours dans le sillage du blé américain. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'au mois de janvier et a été accentuée par l'intérêt accru des opérateurs financiers, en particulier les fonds indiciels, pour les marchés des matières premières. La fermeté des cours du pétrole et quelques inquiétudes liées au retard de la récolte de maïs américain (dont une partie n'est toujours pas récoltée en raison de la présence de la neige au nord de la " corn belt ") ont aussi joué un rôle haussier. La sortie du rapport de l'USDA, le 12 janvier dernier, a eu pour conséquence des liquidations massives des positions " longues " d'opérateurs financiers sur les marchés de Chicago à la notable exception des fonds indiciels, provoquant par la même occasion une baisse des cours. Depuis, les cotations n'évoluent guère. Le 16 septembre, le prix du blé tendre FCW1 valait 117,7 €/t. Après avoir atteint 132,9 €/t en début d'année, les cours du FCW1 tournent autour de 123 €/t depuis la mi-janvier.

Les sept premiers mois de la campagne 2009 ont donc vu se poursuivre la tendance baissière des cours initiée la campagne précédente. Toutefois, les prix du blé tendre, du moins en meunerie, demeurent supérieurs aux niveaux connus lors des campagnes 2004/05 et 2005/06. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer ce phénomène. D'abord, le bilan 2009/10, même s'il semble confortable, s'annonce moins lourd que celui de la campagne 2004/05 qui s'était achevée avec un stock de près de 4,8 Mt. La différence entre les campagnes 2004/05 et 2009/10 au niveau des utilisations provient d'abord du poste biocarburants, qui est maintenant un débouché intérieur important (plus de 1,2 Mt). Ensuite, l'augmentation des coûts de production pèse sur le niveau de prix acceptable par les agriculteurs pour la mise en marché. Enfin, l'évolution des marchés connexes, comme le soja, soutient les cours du blé tendre sur le marché mondial et par contrecoup en France, sans oublier les évolutions du marché pétrolier, auquel est désormais notablement lié le marché céréalier.

Le recul des prix constaté depuis la mi-janvier conjugué à la baisse de la parité euro-dollar a profité aux exportateurs français qui ont vendu 60 000 t. de blé tendre à l'Égypte le 4 février dernier. L'Égypte où la concurrence de la mer Noire est vive demeure un élément clef du bi-

lan français.

Toutefois on peut aussi remarquer l'importance du débouché représenté par les pays d'Afrique noire. Au 1er février 2010, les exportations françaises de blé tendre vers les pays de l'Afrique sub-saharienne s'élèvent à près de 1,3 Mt. Depuis le début de la campagne les marchandises françaises ont bénéficié de l'absence de concurrence argentine vers l'Afrique australe et vers le Nigeria ; les embarquements pourraient encore croître d'ici la fin de la campagne car le retrait de l'Argentine va surtout se faire sentir au cours des prochains mois et en première partie de la campagne 2010/11. En outre, la demande de la ceinture sahélienne pourrait croître en raison de la sécheresse qui sévit dans cette région.

► Les prix du maïs dans le sillage du blé tendre

Comme pour le blé tendre, la forte corrélation des marchés français avec ceux d'outre-atlantique se traduit également par une stabilisation des cours sur le marché physique français du maïs FOB Bordeaux autour de 135 €/t depuis 3 semaines. Le marché intérieur s'est calmé avec la publication des statistiques de l'USDA.

Au niveau des fabricants d'aliments du bétail, le maïs peine à rentrer dans les formulations du fait de la concurrence du blé fourrager et des orges, le bilan maïs étant plus tendu que pour les céréales à paille.

► Orge : prix départ Eure-et-Loir à 86 €/t début février

Pour les orges, les inquiétudes concernant le bilan français pèsent sur les cours. En effet, la campagne 2009/10 est marquée par des disponibilités abondantes et une concurrence importante de l'origine mer Noire en ce qui concerne les exportations vers les pays tiers avec en outre une diminution des achats des fabricants d'aliments du bétail et des malteurs du Nord de la Communauté. L'activité tourne donc au ralenti et les mises à l'intervention ne suffisent pas à soutenir les cours. Les cours de l'orge sont de plus en plus déconnectés du niveau de du prix d'intervention. Les prix départ zones de production sont désormais inférieurs à 85 €/t et le rendu Rouen en base juillet ne valait plus que 92,5 €/t le 8 février, soit 102,8 €/t fob. L'existence de cotations aussi basses départ zone de culture et rendu Rouen montre que les acteurs du marché doutent de l'existence de capacités de stockage suffisantes, capables de loger l'ensemble du stocks de report au 30 juin. En effet celui ci devrait s'élever pour les 4 principales céréales à plus de 11 Mt au 30 juin 2010 contre 7,1 Mt un an auparavant.

EGYPTE :

FCW1 à
123,8 €/t au
08/02/10

ORGES :

Fob Rouen
à 102,8 €/t
au 08/02/10

Sources principales : FranceAgriMer - Etablissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer

Une analyse du Service des marchés et des Etudes filières : Directeur de la publication : **Fabien BOVA** - Rédaction : T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - O. Le Lamer - olivia.le-lamer@franceagrimer.fr - Conception - Réalisation : J. Polin - Impression : Atelier d'impression de l'ARBORIAL - **Fin de rédaction : 09 février 2010**

© FranceAgriMer 2010 - ISSN 0224-0467 - **Prix : Abonnement annuel : 31 Euros (11 n° par an) - FranceAgriMer :** 12, rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 - 93555 Montreuil sous-Bois cedex - **Contact/presse :** L. Gibert - Tél : 01.73.30.34.05 - V. Nicolet - Tél : 01.73.30.22.54